

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt six le 21 mai le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération de Blois, sur convocation de M. Christophe DEGRUELLE, Président du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise.

Nombre de membres en exercice : 45

Date de convocation : 4 mai 2026

Délégués titulaires présents :

Madame Michèle AUGÉ, Monsieur Stéphane BAUDU, Madame Catherine BLOQUET-MASSIN, Monsieur Jean-François BOISARD, Monsieur Henry BOUSSIQUOT, Madame Sandrine BRINDEAU, Monsieur Gérard CHAUVEAU, Monsieur Serge CHOLLET, Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUS, Monsieur Christophe DEGRUELLE, Monsieur Frédéric DEJENTE, Monsieur Alain DUCHALAIS, Madame Amandine DUJARDIN, Madame Lionella GALLARD, Monsieur François GERMAIN, Georges GLEDEL, Monsieur Pascal HUGUET, Monsieur Guy KARPOFF, Monsieur Olivier LANOUX, Monsieur François LE MÉNER, Monsieur Yves LECUIR, Madame Catherine LHÉRITIER, Madame Astrid LONQUEU, Monsieur Patrick MARION, Monsieur MARQUET Joël, Madame Marie-Jeanne NANDIN, Monsieur Joël NAUDIN, Monsieur Pascal NOURRISSON, Monsieur Nicolas ORGELET, Monsieur Bernard PANNEQUIN, Monsieur Eric PECHARD, Monsieur Matthieu ROUGEAU, Monsieur Joël RUTARD, Madame Dominique TURPIN, Monsieur Philippe VIGIE DU CAYLA

Délégués titulaires excusés :

Monsieur Gérard BARON, Monsieur Dominique LABEDAN, Monsieur Philippe LOISEAU-DUBOSC, Monsieur François MARGUERITTE, Monsieur Florent MARMAGNE, Madame Maryse MAUPETIT, Monsieur Bruno PIGNON, Monsieur Christophe REDOUIN, Madame Laëtitia RIBRIOUX, Monsieur SACRÉ Christel,

Délégués suppléants présents :

DIVARET Christelle, GOUJON Alex, Michel LAURENT, Norbert TROCMÉ, Bruno LOISEAU

Pouvoirs :

Philippe LOISEAU-DUBOSC donne pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUS
Laëtitia RIBRIOUX donne pouvoir à Gérard CHAUVEAU
Florent MARMAGNE donne pouvoir à Alain DUCHALAIS

Secrétaire de séance :

Madame Dominique TURPIN

N° 12/2026 – INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

Les membres délégués élus par les EPCI qui composent le SIAB sont réunis pour former le comité syndical.

Pour la communauté d'agglomération de Blois :

Délégués titulaires

Maryse	MAUPETIT
Christophe	DEGRUELLE
Nicolas	ORGELET
Serge	CHOLLET
Joël	RUTARD
Florent	MARMAGNE
Christophe	REDOUIN
Lionella	GALLARD
Guy	KARPOFF
Michèle	AUGÉ
ERIC	PESCHARD
François	LE MÉNER
Stéphane	BAUDU
Alain	DUCHALAIS
Georges	GLEDEL
Bernard	PANNEQUIN
Philippe	VIGIÉ DU CAYLA
Henry	BOUSSIQUOT
Pascal	NOURRISSON
Marie-Jeanne	NANDIN
François	GERMAIN
Dominique	TURPIN
Catherine	LHERITIER
Yves	LECUIR
Bruno	PIGNON

Délégués suppléants

Didier	MOELO
Anne-Laure	CABIROL
Matthieu	MARQUAILLE
François	THIOLLET
Benjamin	VETELE
Alex	GOUJON
Thérèse	DAZIN
Nicolas	MARTZOLFF
Anael	RAMOS
Philippe	DESHAYES
Bruno	BLANCHARD
Anne-Sophie	LUCAS
Philippe	DAMBRINE
Angélique	TESSIER
Eric	JAHAN
Patrick	MENON
Pauline	PETEREAU
Florence	PEARON
Xavier	LEBRASSEUR
Cyril	LEMAIRE
Catherine	LE TROQUIER
Pierre	BONNEVILLE
Philippe	MASSON
Franck	BOITEL
Guy	LOLLA NGUIMBI

Pour la communauté de communes du Grand Chambord :

Délégués titulaires

Francois	MARGUERITTE
Gérard	BARON
Jean-Luc	DAUTREMÉPUIS
Philippe	LOISEAU DUBOSC
Gérard	CHAUVEAU

Délégués suppléants

Henry	LEMAIGNEN
Patricia	MICHOU
Christelle	DIVARET
Jean	ORTHEAU
Jean-Marc	CHABOUD

Laëtitia	RIBRIOUX
Patrick	MARION
Dominique	LABEDAN
Jean-François	BOISARD
Amandine	DUJARDIN

Jean-Michel	MORAND
Norbert	TROCMÉ
Michel	LAURENT
Bruno	LOISEAU
Eric	RETIF

Pour la communauté de communes Beauce-Val-de-Loire :

Délégués titulaires

Catherine	BLOQUET-MASSIN
Pascal	HUGUET
Sandrine	BRINDEAU
Astrid	LONQUEU
Joël	MARQUET
Matthieu	ROUGEAU
Olivier	LANOUX
Christel	SACRÉ
Joël	NAUDIN
Frédéric	DEJENTE

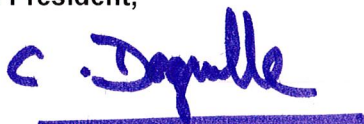
Délégués suppléants

Dominique	POPINET
Sylvie	MADEC
Catherine	BAUDOUIN
Antoine	BECK
Patrice	HENNEQUIN
Julien	CATALA
Denis	LAUBERT
Philippe	BEAUJOUAN
Eric	BRISSET
Olivier	PEYRAT

Appel nominal des membres du comité syndical par EPCI

Installation des membres du comité syndical dans leur fonction de délégués.

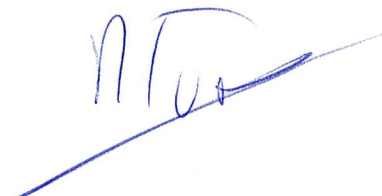
Le Président,

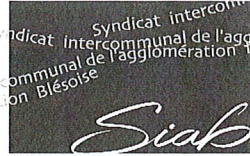


Christophe DEGRUELLE

La secrétaire de séance,

Dominique TURPIN





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt six le 21 mai le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération de Blois, sur convocation de M. Christophe DEGRUELLE, Président du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise.

Nombre de membres en exercice : 45

Date de convocation : 4 mai 2026

Délégués titulaires présents :

Madame Michèle AUGÉ, Monsieur Stéphane BAUDU, Madame Catherine BLOQUET-MASSIN, Monsieur Jean-François BOISARD, Monsieur Henry BOUSSIQUE, Madame Sandrine BRINDEAU, Monsieur Gérard CHAUVEAU, Monsieur Serge CHOLLET, Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUI, Monsieur Christophe DEGRUELLE, Monsieur Frédéric DEJENTE, Monsieur Alain DUCHALAIS, Madame Amandine DUJARDIN, Madame Lionella GALLARD, Monsieur François GERMAIN, Georges GLEDEL, Monsieur Pascal HUGUET, Monsieur Guy KARPOFF, Monsieur Olivier LANOUX, Monsieur François LE MÉNER, Monsieur Yves LECUIR, Madame Catherine LHÉRITIER, Madame Astrid LONQUEU, Monsieur Patrick MARION, Monsieur MARQUET Joël, Madame Marie-Jeanne NANDIN, Monsieur Joël NAUDIN, Monsieur Pascal NOURRISSON, Monsieur Nicolas ORGELET, Monsieur Bernard PANNEQUIN, Monsieur Eric PECHARD, Monsieur Matthieu ROUGEAU, Monsieur Joël RUTARD, Madame Dominique TURPIN, Monsieur Philippe VIGIE DU CAYLA

Délégués titulaires excusés :

Monsieur Gérard BARON, Monsieur Dominique LABEDAN, Monsieur Philippe LOISEAU-DUBOSC, Monsieur François MARGUERITTE, Monsieur Florent MARMAGNE, Madame Maryse MAUPETIT, Monsieur Bruno PIGNON, Monsieur Christophe REDOUIN, Madame Laëticia RIBRIOUX, Monsieur SACRÉ Christel,

Délégués suppléants présents :

DIVARET Christelle, GOUJON Alex, Michel LAURENT, Norbert TROCMÉ, Bruno LOISEAU

Pouvoirs :

Philippe LOISEAU-DUBOSC donne pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUI

Laëticia RIBRIOUX donne pouvoir à Gérard CHAUVEAU

Florent MARMAGNE donne pouvoir à Alain DUCHALAIS

Secrétaire :

Madame Dominique TURPIN

Assesseurs :

Madame Sandrine BRINDEAU

Madame Amandine DUJARDIN

N° 13/ 2026 – ELECTION DU PRESIDENT :

Conformément aux dispositions du CGCT, notamment des articles L. 5211-2 et L. 2122-4 et 7, il convient de procéder à l'élection du Président.

Le président de séance, Monsieur Patrick MARION, doyen de l'assemblée, propose de procéder à l'élection du Président.

La candidature de Monsieur Christophe DEGRUELLE est proposée.

Chaque représentant dispose d'un mandat.

Il est procédé au vote à bulletins secrets, ensuite les secrétaires de séance dépouillent les bulletins.

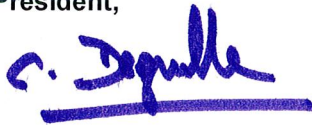
Le résultat du scrutin est le suivant :

Votants : 39
Exprimées : 38
Bulletins blancs : 0
Nuls : 1

Monsieur Christophe DEGRUELLE ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Président.

Monsieur Patrick MARION doyen de l'assemblée, déclare Monsieur Christophe DEGRUELLE Président du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise et lui demande de présider la suite de la séance.

Le Président,

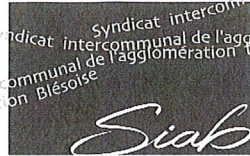


Christophe DEGRUELLE

La secrétaire de séance,

Dominique TURPIN





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt six le 21 mai le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Bloisaise, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération de Blois, sur convocation de M. Christophe DEGRUELLE, Président du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Bloisaise.

Nombre de membres en exercice : 45

Date de convocation : 4 mai 2026

Délégués titulaires présents :

Madame Michèle AUGÉ, Monsieur Stéphane BAUDU, Madame Catherine BLOQUET-MASSIN, Monsieur Jean-François BOISARD, Monsieur Henry BOUSSIQUOT, Madame Sandrine BRINDEAU, Monsieur Gérard CHAUVEAU, Monsieur Serge CHOLLET, Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUI, Monsieur Christophe DEGRUELLE, Monsieur Frédéric DEJENTE, Monsieur Alain DUCHALAIS, Madame Amandine DUJARDIN, Madame Lionella GALLARD, Monsieur François GERMAIN, Georges GLEDEL, Monsieur Pascal HUGUET, Monsieur Guy KARPOFF, Monsieur Olivier LANOUX, Monsieur François LE MÉNER, Monsieur Yves LECUIR, Madame Catherine LHÉRITIER, Madame Astrid LONQUEU, Monsieur Patrick MARION, Monsieur MARQUET Joël, Madame Marie-Jeanne NANDIN, Monsieur Joël NAUDIN, Monsieur Pascal NOURRISSON, Monsieur Nicolas ORGELET, Monsieur Bernard PANNEQUIN, Monsieur Eric PECHARD, Monsieur Matthieu ROUGEAU, Monsieur Joël RUTARD, Madame Dominique TURPIN, Monsieur Philippe VIGIE DU CAYLA

Délégués titulaires excusés :

Monsieur Gérard BARON, Monsieur Dominique LABEDAN, Monsieur Philippe LOISEAU-DUBOSC, Monsieur François MARGUERITTE, Monsieur Florent MARMAGNE, Madame Maryse MAUPETIT, Monsieur Bruno PIGNON, Monsieur Christophe REDOUIN, Madame Laëtitia RIBRIOUX, Monsieur SACRÉ Christel,

Délégués suppléants présents :

DIVARET Christelle, GOUJON Alex, Michel LAURENT, Norbert TROCMÉ, Bruno LOISEAU

Pouvoirs :

Philippe LOISEAU-DUBOSC donne pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUI
Laëtitia RIBRIOUX donne pouvoir à Gérard CHAUVEAU
Florent MARMAGNE donne pouvoir à Alain DUCHALAIS

Secrétaire :

Madame Dominique TURPIN

Assesseeurs :

Madame Sandrine BRINDEAU
Madame Amandine DUJARDIN

N°14/ 2026 – FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise,

Le Président a indiqué qu'en application de l'article L.5211-10 du CGCT, le bureau du SIAB est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-présidents et éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres.

Le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibération ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents.

L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze. Dans ce cas, les deuxième et troisième alinéas de l'article L 5211-12 sont applicables.

Proposition :

Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, il est proposé au comité syndical :

- De fixer le nombre de vice-présidents à 5

Décision : adopté à l'unanimité

Le Président,

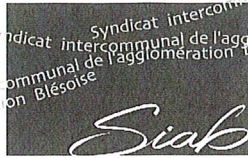


Christophe DEGRUELLE

La secrétaire de séance,

Dominique TURPIN





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt six le 21 mai le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Bloisaise, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération de Blois, sur convocation de M. Christophe DEGRUELLE, Président du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Bloisaise.

Nombre de membres en exercice : 45

Date de convocation : 4 mai 2026

Délégués titulaires présents :

Madame Michèle AUGÉ, Monsieur Stéphane BAUDU, Madame Catherine BLOQUET-MASSIN, Monsieur Jean-François BOISARD, Monsieur Henry BOUSSIQUOT, Madame Sandrine BRINDEAU, Monsieur Gérard CHAUVEAU, Monsieur Serge CHOLLET, Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUI, Monsieur Christophe DEGRUELLE, Monsieur Frédéric DEJENTE, Monsieur Alain DUCHALAIS, Madame Amandine DUJARDIN, Madame Lionella GALLARD, Monsieur François GERMAIN, Georges GLEDEL, Monsieur Pascal HUGUET, Monsieur Guy KARPOFF, Monsieur Olivier LANOUX, Monsieur François LE MÉNER, Monsieur Yves LECUIR, Madame Catherine LHÉRITIER, Madame Astrid LONQUEU, Monsieur Patrick MARION, Monsieur MARQUET Joël, Madame Marie-Jeanne NANDIN, Monsieur Joël NAUDIN, Monsieur Pascal NOURRISSON, Monsieur Nicolas ORGELET, Monsieur Bernard PANNEQUIN, Monsieur Eric PECHARD, Monsieur Matthieu ROUGEAU, Monsieur Joël RUTARD, Madame Dominique TURPIN, Monsieur Philippe VIGIE DU CAYLA

Délégués titulaires excusés :

Monsieur Gérard BARON, Monsieur Dominique LABEDAN, Monsieur Philippe LOISEAU-DUBOSC, Monsieur François MARGUERITTE, Monsieur Florent MARMAGNE, Madame Maryse MAUPETIT, Monsieur Bruno PIGNON, Monsieur Christophe REDOUIN, Madame Laëtitia RIBRIOUX, Monsieur SACRÉ Christel, ,

Délégués suppléants présents :

DIVARET Christelle, GOUJON Alex, Michel LAURENT, Norbert TROCMÉ, Bruno LOISEAU

Pouvoirs :

Philippe LOISEAU-DUBOSC donne pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUI
Laëtitia RIBRIOUX donne pouvoir à Gérard CHAUVEAU
Florent MARMAGNE donne pouvoir à Alain DUCHALAIS

Secrétaire : Madame Dominique TURPIN

Assesseurs : Madame Sandrine BRINDEAU, Madame Amandine DUJARDIN

N°15/ 2026 – ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Élection 1er Vice-Président

Le Président fait l'appel des candidatures au poste de 1^{er} vice-président(e). Pascal HUGUET se présente comme candidat(e).

Il est procédé au vote à bulletins secrets, les secrétaires de séance dépouillent les bulletins.

Votants : 41

Exprimées : 39

Pascal HUGUET obtient 39 voix.

Bulletins blancs : 2

Le Président déclare Pascal HUGUET 1^{er} vice-président(e) du SIAB.

Élection 2ème Vice-Président

Le Président fait ensuite l'appel des candidatures au poste de 2^{ème} vice-président(e). Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS se présente comme candidat.

Il est procédé au vote à bulletins secrets, les secrétaires de séance dépouillent les bulletins.

Votants : 40

Exprimées : 38

Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS obtient 38 voix.

Bulletins blancs : 2

Le Président déclare Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS 2^{ème} vice-président(e) du SIAB.

Élection 3ème Vice-Présidente

Le Président fait ensuite l'appel des candidatures au poste de 3^{ème} vice-président(e). Michèle AUGÉ se présente comme candidat(e).

Il est procédé au vote à bulletins secrets, les secrétaires de séance dépouillent les bulletins.

Votants : 40

Exprimées : 40

Michèle AUGÉ obtient 40 voix.

Bulletins blancs : 0

Le Président déclare Michèle AUGÉ 3^{ème} vice-présidente du SIAB.

Élection 4ème Vice-Président(e)

Le Président fait ensuite l'appel des candidatures au poste de 4^{ème} vice-président(e). Alain DUCHALAIS se présente comme candidat(e).

Il est procédé au vote à bulletins secrets, les secrétaires de séance dépouillent les bulletins.

Votants : 40
Exprimées : 36
Alain DUCHALAIS obtient 36 voix.
Bulletins blancs : 3
Bulletins nuls : 1

Le Président déclare Alain DUCHALAIS 4^{ème} vice-président(e) du SIAB.

Élection 5ème Vice-Président(e)

Le Président fait ensuite l'appel des candidatures au poste de 5^{ème} vice-président(e).
Nicolas ORGELET se présente comme candidat(e).

Il est procédé au vote à bulletins secrets, les secrétaires de séance dépouillent les bulletins.

Votants : 40
Exprimées : 29
Nicolas ORGELET obtient 29 voix.
Bulletins blancs : 10
Bulletins nuls : 1

Le président déclare Nicolas ORGELET 5^{ème} vice-président(e) du SIAB.

Le président remercie l'assemblée et annonce la composition du bureau :

Président :	Christophe DEGRUELLE
1 ^{er} Vice-Président :	Pascal HUGUET
2 ^{ème} Vice-Président :	Jean-Luc DAUTREMÉPUIS
3 ^{ème} Vice-Président :	Michèle AUGÉ
4 ^{ème} Vice-Président :	Alain DUCHALAIS
5 ^{ème} Vice-Président :	Nicolas ORGELET

Le Président,

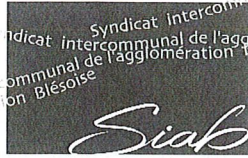


Christophe DEGRUELLE

La secrétaire de séance,

Dominique TURPIN





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt six le 21 mai le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération de Blois, sur convocation de M. Christophe DEGRUELLE, Président du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise.

Nombre de membres en exercice : 45

Date de convocation : 4 mai 2026

Délégués titulaires présents :

Madame Michèle AUGÉ, Monsieur Stéphane BAUDU, Madame Catherine BLOQUET-MASSIN, Monsieur Jean-François BOISARD, Monsieur Henry BOUSSIQUOT, Madame Sandrine BRINDEAU, Monsieur Gérard CHAUVEAU, Monsieur Serge CHOLLET, Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUI, Monsieur Christophe DEGRUELLE, Monsieur Frédéric DEJENTE, Monsieur Alain DUCHALAIS, Madame Amandine DUJARDIN, Madame Lionella GALLARD, Monsieur François GERMAIN, Georges GLEDEL, Monsieur Pascal HUGUET, Monsieur Guy KARPOFF, Monsieur Olivier LANOUX, Monsieur François LE MÉNER, Monsieur Yves LECUIR, Madame Catherine LHÉRITIER, Madame Astrid LONQUEU, Monsieur Patrick MARION, Monsieur MARQUET Joël, Madame Marie-Jeanne NANDIN, Monsieur Joël NAUDIN, Monsieur Pascal NOURRISSON, Monsieur Nicolas ORGELET, Monsieur Bernard PANNEQUIN, Monsieur Eric PECHARD, Monsieur Matthieu ROUGEAU, Monsieur Joël RUTARD, Madame Dominique TURPIN, Monsieur Philippe VIGIE DU CAYLA

Délégués titulaires excusés :

Monsieur Gérard BARON, Monsieur Dominique LABEDAN, Monsieur Philippe LOISEAU-DUBOSC, Monsieur François MARGUERITTE, Monsieur Florent MARMAGNE, Madame Maryse MAUPETIT, Monsieur Bruno PIGNON, Monsieur Christophe REDOUIN, Madame Laëtitia RIBRIOUX, Monsieur SACRÉ Christel

Délégués suppléants présents :

DIVARET Christelle, GOUJON Alex, Michel LAURENT, Norbert TROCMÉ, Bruno LOISEAU

Pouvoirs :

Philippe LOISEAU-DUBOSC donne pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUI

Laëtitia RIBRIOUX donne pouvoir à Gérard CHAUVEAU

Florent MARMAGNE donne pouvoir à Alain DUCHALAIS

Secrétaire : Madame Dominique TURPIN

N° 16/2026 – Indemnités de fonctions du président et des vice-présidents

Rapport :

Les indemnités des élus du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise sont régies par les dispositions des articles L 5211-12, R 5212-1 et R. 5711-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Considérant le décret n°2016-670 du 25 mai 2016 portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'État, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation,

En application du décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 revalorisant les montants maximaux bruts des indemnités de fonction des élus locaux,

Il ressort de ces dispositions que :

- les indemnités maximales votées par le comité syndical pour l'exercice des fonctions de président d'un syndicat d'EPCI de 100 000 à 199 999 habitants s'élèvent à 35,44 % maximum du montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
- les indemnités maximales votées par le comité syndical pour l'exercice des fonctions de vice-président d'un syndicat d'EPCI de 100 000 à 199 999 habitants s'élèvent à 17,72 % du montant du traitement correspondant à l'indice brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Il est proposé au conseil syndical de fixer :

- le taux de l'indemnité de fonction mensuelle attribuée au Président du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise à 30 % du montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.
- le taux de l'indemnité de fonction mensuelle attribuée aux Vice-Présidents élus du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise à 15 % du montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

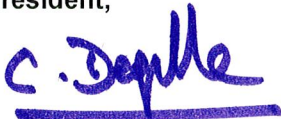
Proposition :

Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, il est proposé au comité syndical :

- de bien vouloir adopter les indemnités de fonction du président et des vice-présidents selon les modalités indiquées ci-dessus et ce pour la durée de leur mandat,
- de dire que ces indemnités suivront l'évolution du montant du traitement mensuel correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, telle que déterminée par la réglementation.

Décision : adopté à l'unanimité

Le Président,

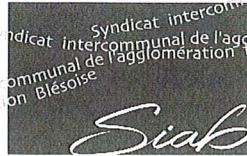


Christophe DEGRUELLE

La secrétaire de séance,

Dominique TURPIN





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt six le 21 mai le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération de Blois, sur convocation de M. Christophe DEGRUELLE, Président du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise.

Nombre de membres en exercice : 45

Date de convocation : 4 mai 2026

Délégués titulaires présents :

Madame Michèle AUGÉ, Monsieur Stéphane BAUDU, Madame Catherine BLOQUET-MASSIN, Monsieur Jean-François BOISARD, Monsieur Henry BOUSSIQUOT, Madame Sandrine BRINDEAU, Monsieur Gérard CHAUVEAU, Monsieur Serge CHOLLET, Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS, Monsieur Christophe DEGRUELLE, Monsieur Frédéric DEJENTE, Monsieur Alain DUCHALAIS, Madame Amandine DUJARDIN, Madame Lionella GALLARD, Monsieur François GERMAIN, Georges GLEDEL, Monsieur Pascal HUGUET, Monsieur Guy KARPOFF, Monsieur Olivier LANOUX, Monsieur François LE MÉNER, Monsieur Yves LECUIR, Madame Catherine LHÉRITIER, Madame Astrid LONQUEU, Monsieur Patrick MARION, Monsieur MARQUET Joël, Madame Marie-Jeanne NANDIN, Monsieur Joël NAUDIN, Monsieur Pascal NOURRISSON, Monsieur Nicolas ORGELET, Monsieur Bernard PANNEQUIN, Monsieur Eric PECHARD, Monsieur Matthieu ROUGEAU, Monsieur Joël RUTARD, Madame Dominique TURPIN, Monsieur Philippe VIGIE DU CAYLA

Délégués titulaires excusés :

Monsieur Gérard BARON, Monsieur Dominique LABEDAN, Monsieur Philippe LOISEAU-DUBOSC, Monsieur François MARGUERITTE, Monsieur Florent MARMAGNE, Madame Maryse MAUPETIT, Monsieur Bruno PIGNON, Monsieur Christophe REDOUIN, Madame Laëtitia RIBRIOUX, Monsieur SACRÉ Christel

Délégués suppléants présents :

DIVARET Christelle, GOUJON Alex, Michel LAURENT, Norbert TROCMÉ, Bruno LOISEAU

Pouvoirs :

Philippe LOISEAU-DUBOSC donne pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS
Laëtitia RIBRIOUX donne pouvoir à Gérard CHAUVEAU

Secrétaire : Madame Dominique TURPIN

N° 17/2026 - DELEGATION AU PRESIDENT DES ATTRIBUTIONS DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Vu notamment les articles L. 2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du comité syndical n°13/2026 en date du 21 mai 2026 relative à l'élection du Président ;

Dans un souci d'efficacité et pour faciliter la bonne marche de l'administration du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise tout en veillant à préserver le caractère collégial des prises de décision, il est proposé à l'assemblée délibérante de consentir une délégation d'une partie de ses attributions au Président du SIAB.

Par ailleurs, l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « lors de chaque réunion de l'organisme délibérant, le Président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant ». En outre, ses décisions sont soumises aux mêmes règles de publication et de contrôle de légalité que celles qui sont applicables aux délibérations du comité syndical. Enfin, le comité syndical peut à tout moment retirer tout ou partie de ces délégations.

Proposition :

Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, il est proposé au comité syndical :

- de déléguer au Président du SIAB l'exercice des attributions suivantes :

1- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Les marchés concernés sont les marchés de travaux, de fournitures et de services relevant de l'article L.2123-1 du code de la commande publique. Sont donc concernés, les marchés de fourniture et de services dont le montant est inférieur à 216 000 € € HT et les marchés de travaux dont le montant est inférieur à 5 404 000 € HT.

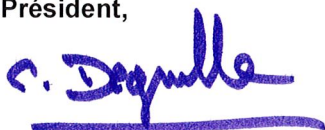
2- Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts. Les limites propres aux marchés publics s'appliquent également aux marchés de prestations juridiques.

3- Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistres y afférentes. Les limites propres aux marchés publics s'appliquent également aux marchés d'assurances.

4 - D'autoriser, au nom du SIAB, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Décision : adopté à l'unanimité

Le Président,

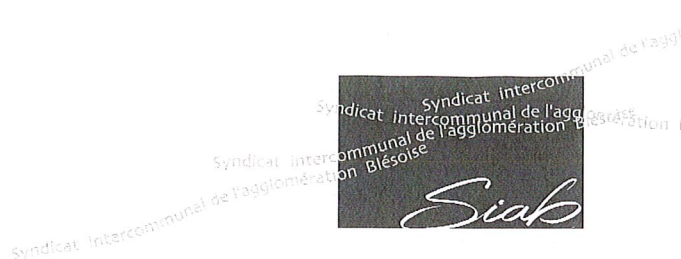


Christophe DEGRUELLE

La secrétaire de séance,

Dominique TURPIN





Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 041-254177843-20260521-18_2026-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt six le 21 mai le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération de Blois, sur convocation de M. Christophe DEGRUELLE, Président du Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blésoise.

Nombre de membres en exercice : 45

Date de convocation : 4 mai 2026

Délégués titulaires présents :

Madame Michèle AUGÉ, Monsieur Stéphane BAUDU, Madame Catherine BLOQUET-MASSIN, Monsieur Jean-François BOISARD, Monsieur Henry BOUSSIQUOT, Madame Sandrine BRINDEAU, Monsieur Gérard CHAUVÉAU, Monsieur Serge CHOLLET, Monsieur Jean-Luc DAUTREMÉPUI, Monsieur Christophe DEGRUELLE, Monsieur Frédéric DEJENTE, Monsieur Alain DUCHALAIS, Madame Amandine DUJARDIN, Madame Lionella GALLARD, Monsieur François GERMAIN, Georges GLEDEL, Monsieur Pascal HUGUET, Monsieur Guy KARPOFF, Monsieur Olivier LANOUX, Monsieur François LE MÉNER, Monsieur Yves LECUIR, Madame Catherine LHÉRITIER, Madame Astrid LONQUEU, Monsieur Patrick MARION, Monsieur MARQUET Joël, Madame Marie-Jeanne NANDIN, Monsieur Joël NAUDIN, Monsieur Pascal NOURRISSON, Monsieur Nicolas ORGELET, Monsieur Bernard PANNEQUIN, Monsieur Eric PECHARD, Monsieur Matthieu ROUGÉAU, Monsieur Joël RUTARD, Madame Dominique TURPIN, Monsieur Philippe VIGIE DU CAYLA

Délégués titulaires excusés :

Monsieur Gérard BARON, Monsieur Dominique LABEDAN, Monsieur Philippe LOISEAU-DUBOSC, Monsieur François MARGUERITTE, Monsieur Florent MARMAGNE, Madame Maryse MAUPETIT, Monsieur Bruno PIGNON, Monsieur Christophe REDOUIN, Madame Laëtitia RIBRIOUX, Monsieur SACRÉ Christel

Délégués suppléants présents :

DIVARET Christelle, GOUJON Alex, Michel LAURENT, Norbert TROCMÉ, Bruno LOISEAU

Pouvoirs :

Philippe LOISEAU-DUBOSC donne pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUI

Laëtitia RIBRIOUX donne pouvoir à Gérard CHAUVÉAU

Florent MARMAGNE donne pouvoir à Alain DUCHALAIS

Secrétaire : Madame Dominique TURPIN

N° 18/2026 – Élection des délégués au CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Rapport :

Vu la délibération n°11-2013 d'adhésion du SIAB au CNAS,

Vu la délibération n°12-2026 d'installation de la liste des membres du comité syndical du SIAB

Le CNAS est le premier acteur de l'action sociale pour le personnel territorial, et propose une offre unique et complète de prestations d'action sociale (culture, vacances, rentrée scolaire, sport...).

Le Conseil doit élire 2 délégués au CNAS et propose :

- Gérard Chauveau comme délégué
- Joël Marquet comme suppléant

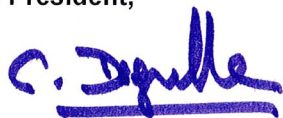
Proposition :

Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, il est proposé au comité syndical de nommer :

- Gérard Chauveau comme délégué
- Joël Marquet comme suppléant

Décision : adopté à l'unanimité

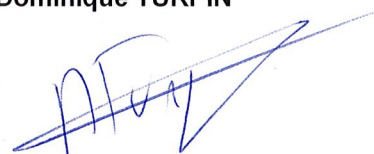
Le Président,



Christophe DEGRUELLE

La secrétaire de séance,

Dominique TURPIN



Le GIP RECIA associe l'État, la Région Centre-Val de Loire, les Conseils départementaux du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret, les Universités de Tours et d'Orléans, l'INSA Centre Val de Loire, plusieurs centaines de communes et d'EPCI, et différentes structures publiques et privées qui portent des missions de service public.

Par l'adhésion au GIP RECIA, le SIAB bénéficie des services d'E-administration (signature électronique...) dénommés SOLAERE (par une convention constitutive et une convention de déploiement).

Le Conseil doit élire 2 délégués à l'assemblée générale du GIP RECIA et propose :

- de conserver Joël RUTARD comme délégué titulaire
- de nommer Amandine DUJARDIN comme suppléante, en remplacement d'Hélène PAILLOUX

Une fiche de désignation des représentants est jointe à la présente délibération.

Proposition :

Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, il est proposé au comité syndical de nommer :

- Joël RUTARD comme délégué titulaire
- Amandine DUJARDIN comme suppléante

Décision : adopté à l'unanimité

Le Président,



Christophe DEGRUELLE

La secrétaire de séance,

Dominique TURPIN

